Un « renifleur » contrôle la qualité de l'air en mer

Partage international nº 399 – Novembre 2021

La navigation engendre une pollution atmosphérique qui contribue de manière significative à divers problèmes de santé et d'environnement. Outre les gaz d'échappement des navires, des oxydes d'azote (NOx) et du dioxyde de soufre (SO2) se forment dans l'atmosphère lors de la dispersion de ces gaz. Ces émissions donnent également lieu à la formation d'un gaz à effet de serre, l'ozone, qui non seulement contribue au réchauffement climatique, mais peut également causer d'importants problèmes respiratoires.

L'Organisation maritime internationale (OMI) a imposé des restrictions importantes aux émissions de soufre et d'azote des navires. Dans les zones protégées, comme la mer du Nord, une teneur maximale en soufre autorisée de 0,1 % s'applique déjà depuis 2015. En outre, depuis le 1er janvier 2020, les navires naviguant sur les océans du monde ne peuvent plus utiliser du carburant dont la teneur en soufre dépasse 0,5 %.

Sans mécanismes de contrôle adéquats, ces règles risquent évidemment de rester lettre morte. Encore récemment, elles ne pouvaient être appliquées qu'en vérifiant la possession d'un certificat international de prévention de la pollution atmosphérique en cours de validité, mais il était impossible de déterminer avec certitude si les navires respectaient effectivement la réglementation.

La Belgique a acquis la réputation d'être un pionnier dans la lutte internationale contre la pollution atmosphérique par les navires. Grâce à l'utilisation d'un capteur « renifleur » embarqué dans un avion, les garde-côtes belges peuvent mesurer les polluants dans les émissions des navires au large. Les navires émettant des niveaux suspects de soufre ou d'azote sont signalés aux services d'inspection maritime pour un suivi supplémentaire au port. De cette manière, les inspections portuaires et l'échantillonnage peuvent être effectués de manière plus ciblée, ce qui les rend plus efficaces.

Un capteur similaire a été installé au centre du chenal d'approche du port très fréquenté de Rotterdam, aux Pays-Bas. Ce dispositif surveille les émissions des navires qui entrent ou sortent du port.

Sources : www.naturalsciences.be ; portofrotterdam.com
Thématiques : environnement
Rubrique : Divers